

SAINT ANDRÉ DE LIDON

Infos pratiques et
locales

Infos municipales

Retour en images

Associations

Manifestations



BULLETIN MUNICIPAL N°36

Printemps-Eté 2022

MAIRIE

05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38

accueil@standredelidon.fr

Ouverture du secrétariat
Nadine Chaillou et Cindy Moreau
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON :
mardi, mercredi, jeudi
Dominique DEWOST : lundi
Christelle HURTADO : vendredi
Philippe ROCHE : jeudi
sur rendez-vous



LA POSTE

Levée du courrier : **11h**

Accueil : Alexandra 05 46 90 04 40

GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet tous les jours
de 9h à 12h20
sauf mercredi et dimanche

GENDARMERIE

GEMOZAC

38 avenue de la Victoire

Ouverture lundi 8h/12h,

mercredi 14h/18h,

vendredi 8h/12h

COZES

24 rte de Royan

Ouverture du lundi au ven-

dredi 8h/12h - 14h/19h et

dimanche

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Hôpital de Saintes

05 46 92 76 76

Hôpital de Royan

05 46 39 52 52

Anti-poison

05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119

Accueil sans-abri 115

EDF 08 10 33 32 17

Service des Eaux

RESE 05 46 96 91 06

SPA de SAINTES

05 46 93 47 65

DÉCHETTERIE

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30

**La déchetterie de Montpellier est fermée le mercredi,
celle de Gémozac le mardi.**

Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin

**Rappel : Pour des raisons de sécurité et d'esthétique,
merci de laisser les bacs le moins longtemps possible au
bord des routes.**

Pour en savoir plus, consultez www.cyclad.org

Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :
Stade - Moulin du Pas - Camping Ménéard

PETIT RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être
effectués à des horaires respectueux
du repos de voisins.

**Même si aucun arrêté municipal ne régit les horaires
autorisés,** le Conseil national du bruit a établi un
avis général sur les horaires, simple à retenir.

Les travaux de jardinage et de bricolage
sont possibles

**tous les jours ouvrables de 8h30 à 19h,
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Les propriétaires d'animaux sont tenus, quant à eux,
de prendre toutes les mesures propres à préserver
la tranquillité des habitants du voisinage,
ceci de jour comme de nuit.

Merci de veiller au respect de ces directives
pour le bien-être de tous!

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Emmanuelle DOYEN	06.79.50.42.60
28, route du moulin de la Foy	
Stéphanie POUZAUD	05 46 74 79 90
3 bis, rue de Chez Les Boisnards	
Sophie RAMBAUD	09 82 51 11 65
5, rue du moulin rouge	
Amandine VOZEL	05 46 92 02 17
3, Lotissement La Cour du Bois	
Céline FOUGERAY	06 75 54 53 32
33, route de Cozes	
Amandine PRUD'HOMME	06 62 75 94 15
10, chemin de la Robinerie	
LAVAUD Sabrina	06 79 76 54 85
53, route de Cozes	



HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Gites ruraux :

JJ BUJARD	05 46 90 05 11
D FILHO	05 46 94 12 51
D RELIAUD	09 78 04 96 89

Camping

Chez Ménéard
05 46 90 09 40

Locations saisonnières

<https://www.airbnb.fr/>
• Le Clos Saint-André

NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Alimentation

Tabac Presse VIVAL

3, rue de la Seudre
Frédérique LEGRIS et
Cédric ADAM
05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie

« Aux Gourmandises de Margaux »
2, rue de la Seudre
Cindia et Maximilien CHOLLET
05 46 90 09 30

Boucherie JF LIGNER & Fils

Le samedi de 10h à 11h
Camion ambulant
Place du 18 juin
05 46 91 81 17

Huîtres et Moules

Nicolas CHARDAVOINE
Le dimanche matin
Place du 18 juin
05 46 36 05 20 ou
06 64 11 17 74

Bar Restaurant Pizzeria

LE SAINT ANDRÉ

Xavier BERNE
4, rue de la Seudre
09 73 28 66 00
Plats à emporter

Garage

**Mécanique automobiles
et machines agricoles**
Motoculture de Plaisance
17 rue de l'ancienne gare
Philippe GOULEVANT
05 46 90 08 09

Coiffure

COULEURS TENDANCES
Place du 18 juin
DELPHINE **05 46 92 27 48**

JA NAILS 17

Prothésiste Styliste onguilaire
Julie Anne
06 51 97 37 64

Madame, Monsieur, Chers Lidonnais

L'année 2021 s'est refermée avec son lot d'espoirs et d'inquiétudes alors que la crise sanitaire est toujours présente, il est vrai, elle est en forte régression.
Restons vigilants.

Pour la seconde année, la pandémie nous a obligé à annuler la cérémonie des vœux, moment de rencontres, d'échanges avec les habitants, nous le regrettons.
C'était aussi l'occasion pour les nouveaux Lidonnais de connaître les membres du Conseil.
En 2020 et 2021, **137 personnes ont choisi de vivre à St André.**

Ce nouveau bulletin municipal « Printemps-Été » nous permet de découvrir l'ensemble des associations de la commune, le calendrier des manifestations proposées jusqu'en octobre, les séances des conseils municipaux ainsi que diverses informations pratiques.

Le monde associatif communal enregistre **l'arrivée de deux nouvelles associations :**

- o La Boule Lidonnaise
- o Les Quilles de sept Lidonnaises

Qui doivent permettre à chacun de mesurer son adresse sur le boudrome aménagé du stade.

Quelques mots pour vous présenter **les principaux projets retenus pour 2022 :**

- o L'achèvement d'un local associatif pour la chasse ainsi que la halte fluviale pour les canoës.
- o La réhabilitation d'un logement communal dans la rue de l'Ancienne Gare.
- o Le rajeunissement du matériel des ateliers.
- o L'acquisition d'un bâtiment à destination d'une annexe des ateliers.
- o L'équipement des classes de primaires de 4 tableaux interactifs.
- o L'entretien de la Voirie
- o L'accompagnement du déploiement de la fibre.

Toutes ces opérations sans augmentation des taxes locales.

Quant à la fibre optique, de nombreuses difficultés sont venues retarder son déploiement sur plusieurs secteurs de notre commune.

Aujourd'hui ces difficultés sont en voie d'être résorbées.

Pour exemple, l'ensemble du secteur communal Ouest va bénéficier de **l'enfouissement fibre entre le Bourg et le Chaillaud avant fin juillet 2022** (démarrage des travaux mi-mai).

Nous ne ménageons pas nos efforts auprès d'Orange pour que l'ensemble des secteurs de notre commune dispose sur la même période de la fibre.

Enfin sachez que **l'antenne relai du Charpreau** dévolue aux portables **est active.**

Elle hébergera deux opérateurs Orange et Free.

Notre équipe a la volonté de faire avancer les sujets pour le bien être de la Commune même s'il nous tarde que certaines opérations aboutissent.

Restant toujours à votre écoute, nous vous souhaitons un bel été.

Alain PUYON

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Roland Chevallier

Dominique Dewost

Willy Bony

Camille Malgorn

Amandine Vozel

Réalisation et impression

Mairie de

St André de Lidon

Courriel :

accueil@standredelidon.fr



SÉANCE DU 19 octobre 2021 (11 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 **Mise en place d'une convention** pour la création d'une tranchée sur une propriété privée 3 rue de l'Ancienne Gare permettant le raccordement à la fibre de l'immeuble communal du 1 rue de l'Ancienne Gare.
- 1-2 **Attribution d'une subvention** de 120€ à la Fondation du Patrimoine
- 1-3 Adoption de la décision modificative n°4 concernant les travaux au local associatif : transfert de 10 000€ du fonctionnement vers l'investissement.
- 1-4 Fermeture de la régie de recettes pour la cantine, la garderie et le transport scolaire.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

- 2-1 **La refonte du tableau de classement de la voirie communale** intégrera 3 109ml qui porteront notre longueur de voirie à 42 247 mètres linéaires
- 2-2 Au titre du **contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** la commune propose l'inscription de 2 projets :
 - La réhabilitation du logement 6 rue Ancienne Gare
 - L'aménagement d'un terrain multi sport (city stade)

Ce contrat de ruralité a été signé entre l'Etat, la Saintonge Romane et trois EPCI (CDC Gémozac, CDA Saintes, CDC Cœur de Saintonge)



- 2-3 Implantation d'une Antenne relais au Charpreau.
La mise en service avec les opérateurs Orange et Free doit être opérationnelle au 1^{er} trimestre 2022

SÉANCE DU 25 Novembre 2021 (13 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 **Le renoncement à l'application de la hausse des loyers** des 5 commerces et 16 logements de notre collectivité au 1^{er} juillet 2021 – (coefficients INSEE trop faibles)
- 1-2 **Le renouvellement de la convention** entre la Commune, la SNCF et l'association du Vélorail pour une durée de 5 ans (2022-2027)
- 1-3 **La convention avec la Saintonge Romane pour « l'Archéologie aux pieds des églises »**, elle sera accompagnée d'une exposition salle des associations du 02 mai au 31 août 2022.
Des ateliers de découverte de l'archéologie seront proposés aux élèves de CM2 courant mai 2022.

- 1-4 **La participation communale aux licences sportives et aux transports scolaires.**
 - o 30€ par enfant pour les licences sportives
 - o 50% de la participation de la famille pour le transport scolaire (primaire-maternelle)



- 1-5 **L'attribution d'une subvention** de 600€ à l'association de chasse pour 2021
- 1-6 La modification des statuts du SDEER pour inclure une compétence au titre des activités accessoires, relative à la maîtrise de la demande d'énergie et à la performance énergétique.
- 1-7 **Le recrutement d'un agent contractuel** sur un emploi permanent du niveau de la catégorie C à compter du 1^{er} janvier 2022 à temps complet.

1-8 **La demande de subvention** auprès du Conseil Départemental pour l'enfouissement de réseaux de fibre optique

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 **La Commune se porte acquéreur d'un bâtiment** chemin des protestants pour servir d'annexe aux ateliers municipaux.

2-2 L'aménagement extérieur des ateliers municipaux est achevé, reste le revêtement sol sous les abris et de la cour courant 2022.

2-3 La proposition d'accompagner financièrement 4 élèves de 6ème du collège de Gémozac, de notre Commune, lors d'un voyage scolaire aux îles Canaries. Montant proposé 100€ par enfant.

2-4 **La signalétique des sentiers de randonnée** (circuit de 12.4km) sera posée début 2022 sous la direction du comité départemental de cyclo tourisme de Charente-Maritime.



Balisage des sentiers de Trotte-Chien

SÉANCE DU 14 Décembre 2021 (12 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Administration Générale :

- La dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la demande de la trésorerie car la structure ne dispose pas de salarié. Les actions sociales seront poursuivies au sein de la commune.
- L'incorporation dans le domaine communal de biens présumés vacants et sans maître. Un arrêté de la Préfecture du 1^{er} juillet 2021 nous demande de délibérer dans les 6 mois pour incorporer ou non les parcelles concernées. (9 parcelles d'une superficie de 4 636m²)

- **L'adhésion au SIEMFA 17**

(Syndicat Intercommunal d'Etudes des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques de Charente-Maritime).

Le rôle du syndicat porte sur la destruction de l'aspect néfaste des orages de grêle sur les terres agricoles à l'aide de générateurs de système d'alerte piloté par Météo France qui tire de l'iodure d'argent entraînant la fragmentation de la grêle avant de tomber sur les cultures.

- La convention avec l'association Tennis Canoë pour l'utilisation du local « Halte Fluviale »



La halte fluviale

1-2 Finance :

- **La demande d'une subvention auprès de la Préfecture « DETR/DSIL »** au taux de 45% pour la réhabilitation du logement 6 rue Ancienne Gare
- **La demande d'une subvention auprès du Département** pour l'acquisition d'un bâtiment « Cheneviere du Bourg » destiné comme annexe des ateliers.

1-3 Urbanisme :

- Le Bureau d'Etude UH sollicite un avenant de prestations complémentaires afin de finaliser le Plan Local d'Urbanisme. Le montant s'élève à 1 080€ TTC

SÉANCE DU 24 Janvier 2022 (13 conseillers présents)

1– DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 Administration Générale :

- Renouvellement de l'adhésion au contrôle des dossiers de retraite des fonctionnaires CNRACL auprès du Centre de Gestion de Charente-Maritime.
- Convention avec la DREAL pour l'alimentation électrique de la halte fluviale.

1-2 Finances :

- **Demande de subvention auprès du Département** pour le changement de deux pare-ballons sur le stade au titre de la politique sportive et équipements de plein air (montant de la subvention 25% de 3 550 € HT).
- Attribution de subventions :

o MFR Cravans	300€
o MFR Richemont	225€
o Hôpital des enfants	160€
o France Alzheimer	160€
o Ligue contre le Cancer	160€
o ANEV	160€
o Bordeaux Saintes	150€
o Apoge	100€
- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif. Ouverture de crédit à hauteur de 25% du montant des opérations de 2021 soit 53 000 €



Les branchements des illuminations seront mis en conformité

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

- A compter du 1^{er} janvier 2022 les demandes d'urbanisme peuvent être déposées de façon dématérialisée sur un guichet unique. La mairie continue à recevoir les demandes par papier.
- Depuis 2018, il est obligatoire de disposer de purificateurs d'air dans le groupe scolaire. Lancement d'une étude de mesure de la qualité de l'air

SÉANCE DU 22 Février 2022 (13 conseillers présents)

1– DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 Administration Générale :

- Modificatif pour la subvention Etat DETR / DSIL concernant l'opération de réhabilitation d'un logement 6 rue de l'Ancienne Gare.
Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 78 168€ TTC (soit 71 816 € HT)
Le financement se décline ainsi :

§ Département	15 644 €
§ DETR	32 317 €
§ DSIL	2 945 €
§ Auto financement	20 910 €

- Attribution de subvention

o France Handicap	160 €
o Les Restos du Cœur	160 €
o La Prévention Routière	75 €

- Convention entre la commune et le Syndicat de Voirie pour la régularisation de la TVA sur des factures d'un montant de 11 975€ consécutive au contrôle fiscal de la DDFIP sur les exercices comptables 2016 et 2017 du Syndicat.

*Réhabilitation
du
6, rue de l'ancienne gare*



- Fixation de la durée d'amortissement sur la participation commune pour le solde des travaux de l'aménagement du bourg (durée 20 ans pour 5 750 €/an).
- **Acceptation du devis ASE (Aunis Saintonge Electrification)** de 5 210 € pour la remise à hauteur des non-conformités des branchements des illuminations de Noël. (50% du montant pris en charge par le SDEER).
- **Compte Administratif 2021**

Montant en €	COMMUNE		COMMERCES		CCAS
	Fonct	Invest	Fonct	Invest	Fonct
Recettes	772 278	357 116	6 589	3 325	4 000
Dépenses	618 946	487 072	2 973	3 092	680
Résultat 2021	153 332	-129 955	3 616	233	3 320
Excédent 2020	137 314	- 99737	5 506	0	-987
Report CCAS	2 333*				
Excédent Cumulé	292 979	-229 692	9 122	233	+ 2 333
Situation Restes à Réaliser		+38 426		-3 325	
Besoin financement		-191 266		-3092	
Excédent reporté	+101 713		+6 030		+ 2 333*

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

- La commission des finances propose de retenir pour les investissements 2022 les priorités suivantes :
 - o Le renouvellement de certains matériels des ateliers municipaux
 - o Le soutien pour le déploiement de la fibre
 - o Le complément de matériels pour le groupe scolaire (Tableaux interactifs + équipements cantine)
 - o La réhabilitation du logement 6 rue Ancienne Gare
- Examen sur le terrain avec la Direction des infrastructures du Département (DID) des projets communaux :
 - o Traitement du pluvial route de Saintes à la sortie nord de la Cour du Bois.
 - o Réfection du pont de la Mirolle.
 - o Création d'un chemin piétonnier entre le bourg et la Cour du Bois.
 - o Mise en sécurité du croisement des RD 129/139 au Champ du Moulin du Pas.

SÉANCE DU 22 Mars 2022 (12 conseillers présents)

1– DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 Finances :

- Vote des affectations de résultat 2021

Montant en €		COMMUNE		COMMERCES	
		Fonct	Invest	Fonct	Invest
CA	Situation fin 2021	292 979	- 229 692	3 616	233
	Reste à réaliser		+ 38 426		- 3 325
Affectation	Excédent capitalisé		191 266		3 092
	Report excédent	101 713		6 030	

- **Vote des taxes communales inchangées (2022 = 2021).**
 - o A compter de 2021 la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales est supprimée pour disparaître totalement en 2023.
 - o En compensation, les communes percevront la part de la taxe foncière (TF) actuellement perçue par le Département sur les propriétés de la Commune (21,5%).

	2021	2022
o Taxe foncière bâti	12,56% + 21,5%	34,06%
o Taxe foncière non bâti	32,57%	32,57%

- Adoption des budgets 2022 en équilibre

o Budget commerces :		
§ Fonctionnement	=	9 160 €
§ Investissement	=	8 333 €

o Budget principal de la Commune

§ Fonctionnement



Démoussage des toits par l'ent. Maucourt

Dépenses réelles = 661 027€	Recettes réelles = 730 357 €
Dotations Amortissements = 11 043€	
Capacité d'autofinancement = 190 000€	Excédent 2021 = 101 713€
Total = 862 070€	

Décomposition des 661 027 € de dépenses

Répartition des 730 357 € de recettes

Charges à caractère général = 35,6%	Impôts et taxes = 55,4%
Charges de personnel = 44,1%	Dotations et participations = 24,1%
Autres charges de Gestion = 16,0%	Locations = 12,4%
Charges financières = 2,3%	Produits de services = 7,6%
Charges exceptionnelles = 2,0%	Divers = 0,5%

§ Investissement

Dépenses générales = 312 330€	Recettes générales = 446 646€
Opérations = 367 681€	Opérations = 228 701€
Dépenses imprévues = 6 379€	Dotations aux amortissements = 11 043€
Total = 686 390€	

Principales Opérations :

Achat matériel = 136 655€	emprunt = 106 100€
Réhabilitation logement = 85 800€	subvention = 50 904€
Participation travaux fibre = 27 819€	subvention = 10 224€
Groupe scolaire = 24 500€	subvention = 29 853€
Aménagement éclairage public = 18 777€	participation SDEER = 6 375€
Réseaux pluviaux = 18 410€	
Voirie = 15 000€	

2 – AUTRES DELIBERATIONS

- Adhésion à l'association ATMO chargée des mesures de la qualité de l'air dans les bâtiments scolaires pour un montant de 130 €.

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 La révision du plan Local d’Urbanisme

- Suite au jugement du tribunal administratif de Poitiers du 16 septembre 2021, nouvelle consultation des personnes publiques associées, l’enquête publique s’est déroulée du 14 janvier au 14 février 2022, le rapport d’enquête a été déposé par le commissaire enquêteur auprès du Tribunal Administratif. Après intégration des modifications, le PLU a été voté par le conseil municipal ainsi que les éléments annexes :
 - o L’instauration du droit de préemption sur les zones urbaines (Ua / Ub et Ux)
 - o L’instauration du permis de démolir
 - o Et l’établissement d’une demande préalable pour l’édification d’une clôture

1-2 L’avis favorable du conseil sur l’ouverture d’une enquête publique pour le renouvellement et l’extension de la carrière à ciel ouvert de la Société ETATP Picoulet de Montpellier de Médillan.

1-3 **Le lancement du projet d’aménagement d’un équipement multisports** Agorespace au stade sous réserve de l’obtention des subventions à hauteur de 80% (le montant de l’opération porte sur 100 000 € TTC).

1-4 Le rachat par la commune de l’intersection au Chaillaud du chemin de Fraigne et celui de la Casse du Bois pour faciliter la circulation.

2 – AUTRES SUJETS ABORDÉS

2-1 Autorisation de la DID (direction des infrastructures du Département) pour enfouir le réseau fibre entre le Bourg et le Chaillaud avec ouverture de tranchées pour la traversée de la RD. (Travaux à partir de mi-mai).

2-2 Démarrage des opérations de démoussage des toitures des bâtiments communaux avec l’entreprise Maucourt.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le conseil municipal a approuvé par arrêté le Plan Communal de Sauvegarde.

Il prévoit une organisation spécifique des services municipaux pour faire face à tout évènement de grande ampleur et ainsi prendre en charge la population sinistrée dans les meilleures conditions tout en apportant un soutien essentiel aux services de secours.

Les risques majeurs à Saint André :
 évènement météorologique, inondation/submersion marine,
 mouvement de terrain, séisme,
 transport de matières dangereuses, distilleries.

Ce plan recense toutes les ressources matérielles et humaines de la commune.



Credit photo Dominique TANTIN

Sous la responsabilité de monsieur le maire, chacun a un rôle particulier prédéfini à remplir.

ETAT CIVIL - OCTOBRE 2021 à MARS 2022

Naissances	Mariage
HELFRID Siltonne 26 décembre 2021	LYS Sébastien et GONÇALVES DE LIMA Flavia 06 novembre 2021
GOURBIN GUIBERT Victor, Mickaël 30 janvier 2022	FINE Jean-François, Richard, Rémy et MACIAS Catherine, Isidra, Jacques 18 février 2022
CITEAU BONHOMME Leeronn, Jacques, Alain 27 février 2022	Décès
POTVINEAU Éva, Pauline, Manon 18 mars 2022	LIATARD Jean, Joseph, Marie 28 janvier 2022
LYS GONÇALVES DE LIMA Maria 30 mars 2022	CATANIA Pierrette, Grazia 01 février 2022
PROQUIN Morgan, Romain, Sohan 1 avril 2022	PETIT Jacques 10 mars 2022



Le camion ambulant de la **boucherie JF LIGNER & Fils** de Meursac stationne tous les samedis matins de 10h à 11h sur la place du 18 juin pour vous servir.
N'hésitez pas à passer commande au **05 46 91 81 17** ou par mail boucherialigner@gmail.com



Notre église s'enorgueillit désormais d'un nouveau vitrail depuis le 24 mars. Cette belle réalisation est le fruit du travail d'Yves et Bertille BARRE Artisans d'art à CORME ROYAL
9, rue des Boumines
Tél 05 46 94 16 58

- Redevance ordures ménagères
Le conseil CDC du 14 avril a approuvé la proposition de tarifs 2022 **en augmentation, environ de 3€/personne**
- Type de résidence et composition du foyer :
 - 1 personne 105€
 - 2 personnes 178€
 - 3 personnes 231€
 - 4 personnes 279€
 - 5 personnes et plus 308€
- Résidences secondaires 150€
- Début mars 2022 le marché de collecte est attribué à la société **BRANGEON Environnement** pour une durée de 7 ans
- Début janvier 2023 mise en place d'un nouveau dispositif de collecte, les foyers seront informés dès septembre 2022.

Les sentiers de Trotte-chien

Notre circuit de randonnée (n°9), appelé « Les sentiers de Trotte-Chien »

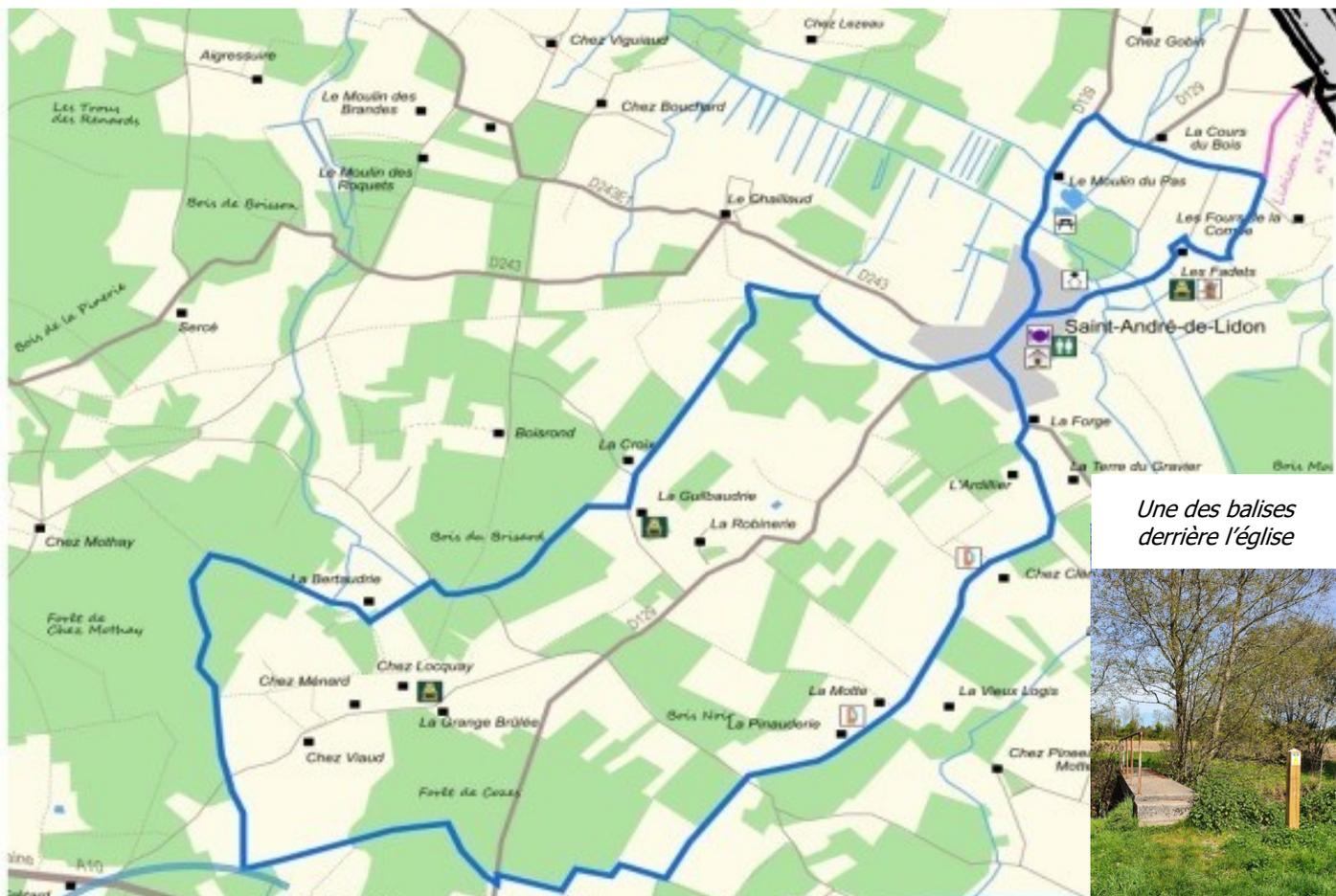
est balisé en jaune (toutes les balises commencent par le chiffre 9).

Il se déroule sur 12,4km ce qui représente 1h12 en VTC ou 3h30 à pied mais il peut être décomposé en 2 circuits distincts.

Il sera rattaché au circuit n°11 Le Creux du Loup (commune de Cravans).

Le balisage permet de l'emprunter dans les deux sens.

Au départ place du Champ de Foire, un planimètre d'information sera implanté près de l'abribus.



Une des balises derrière l'église



CP de Mme Hariel



CE 1/2 CM1 Mme Lapouge

L'Etat a investi 115 millions d'euros dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles, .

Notre école a déposé un dossier, accepté par l'Education Nationale et c'est ainsi que nos quatre classes sont maintenant équipées de tableaux numériques interactifs (dit TBI).

Excellent outil de visualisation des informations, le TBI peut être utilisé pour améliorer le travail collaboratif puisque tous les élèves ont sous les yeux les mêmes informations et ont la possibilité d'intervenir dessus.

Ce qui permet un travail collectif.



Mardi Gras à la cantine, c'était vendredi 4 mars.

Elles assurent un rôle indispensable et l'école ne saurait se passer un seul jour de leurs services, ce sont nos cantinières.

Leur implication se vérifie chaque jour mais plus particulièrement en certaines occasions.

Elles avaient déjà opté pour une décoration et un menu spécial à l'occasion du nouvel an chinois, elles ont récidivé vendredi 4 mars dernier en réalisant une centaine de crêpes qu'elles ont distribuées aux enfants, pour leur plus grand plaisir !

Bravo et merci aux Isabelle (Nougé et Saint Germain)



Transports scolaires

Récapitulatif des transports pour l'année scolaire 2020/21. La convention avec la région Nouvelle Aquitaine a été renouvelée.

Pour rappel, seuls les trajets au-delà de 3 km sont intégralement pris en charge par la région.

6 arrêts étaient prévus : à Lidon, La Foy, chez les Boisnards, La Merletterie, chez Locquay et chez Viguiaud pour 12 enfants.

Finalement 8 seulement ont été inscrits, dont 2 enfants habitant à moins de 3 km de l'école.

Pour les 2 enfants résidant à moins de 3 km, la commune doit s'acquitter de 2/8 du coût total du transport (24 000€ pris en charge par la région) soit 6 000€.

Pour l'année scolaire 2022/23, un arrêt supplémentaire est prévu à la Bertauderie portant à 7 les arrêts.
Nous espérons ne plus avoir de participation financière, ou minime pour cette prochaine année !

Les hirondelles, des oiseaux menacés



L'hirondelle rustique *Hirundo rustica* a décliné de 42% et l'hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* de 39% depuis 1989 en France.

Les hirondelles sont des espèces **intégralement protégées en France** par la **loi sur la protection de la nature** du 10 juillet 1976 et par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Il est interdit de porter atteinte aux hirondelles, à leurs couvées (oeufs, oisillons) et à leurs nids qu'ils soient ou non occupés et/ou de perturber intentionnellement les oiseaux en période de reproduction.

Il existe cependant des solutions pour bien cohabiter avec les hirondelles, notamment si vous devez réaliser des travaux de façade.

Renseignez vous auprès de la LPO au 05 46 82 12 34 ou sur le site lpo.fr

Qu'est-ce que la Plateforme Territoriale d'Appui ?



La **PTA 17** est la Plateforme Territoriale d'Appui de Charente-Maritime, elle facilite votre parcours de santé et aide à préserver votre autonomie.

La PTA vous apporte un soutien personnalisé à votre domicile :

Pour vous informer, évaluer vos besoins et vous proposer les solutions adaptées à votre situation.

Ce service est gratuit, financé et mis en place par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine.

Il a été créé en 2016 par la loi de Modernisation de notre Système de Santé.

Quelles demandes pouvez-vous faire à la PTA?

Ø Une recherche de professionnels ou de services adaptés à vos besoins Exemple : vous avez besoin d'un infirmier à domicile.

Ø Une information et un soutien pour vos démarches en santé ou vos besoins sociaux. Exemple : vous avez besoin d'une aide à domicile et vous cherchez un financement.

Ø Une aide pour vos proches et vos aidants. Exemple : vous êtes aidant, vous recherchez un hébergement temporaire pour votre proche, un groupe de parole, une association d'usagers...

Ø Une évaluation de votre situation pour vous permettre de rester à domicile dans les meilleures conditions.

Exemple : vous êtes en difficulté pour préparer vos repas, pour faire votre toilette, etc.

Ø Un accompagnement dans la recherche d'une structure si nécessaire (Résidence autonomie, accueil de jour, accueil familial, EHPAD, etc...)

Qui peut faire une demande ?

Vous-même ou vos proches, votre médecin traitant, et tous les professionnels de santé et sociaux qui vous entourent

Comment contacter la PTA ?

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Antenne de Saintes / Saint Jean d'Angély :
25 rue Chemin Ferré 17100 Saintes
05.46.94.53.36

Site internet : www.pta17.fr



Les 12 et 19 juin 2022

Nous élirons le député de la 4ème circonscription de Charente Maritime

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h

Monsieur le Maire offrira à chaque personne votant pour la 1ère fois
LE LIVRET DU CITOYEN



AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES PAR INTERNET

PERMANENCE à GÉMOZAC

le 4ème lundi de chaque mois de 14h à 17h
dans les locaux de la CDC de Gémozac
32-34, avenue de la Victoire 17260 Gémozac

Une chargée d'accueil de FRANCE SERVICES Cozes vous accompagnera dans vos démarches

Pour tous renseignements,
Tél. 05 46 02 52 29 (sauf le lundi après-midi)
Email : csc.meschers@wanadoo.fr



La municipalité vous offre, à nouveau, la possibilité de vous initier **aux gestes de premier secours**.

Réservée aux habitants de Saint André, cette formation dispensée par une personne pleinement qualifiée, pompier et formatrice, aura lieu par groupes de 10 pendant 3 heures 30.

Une participation de 10€ vous sera demandée

2 dates proposées : les samedis matins
24 septembre et 15 octobre

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en mairie en laissant vos coordonnées pour que nous puissions vous confirmer la date retenue.

Vous avez besoin d'aide ?

Accompagnement

NUMERIQUE

VOUS SOUHAITEZ APPRENDRE À UTILISER UN ORDINATEUR, UNE TABLETTE OU UN SMARTPHONE ?

Découvrir l'outil numérique : les pas avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone

Bureautique : utilisation d'un clavier

Internet : créer sa boîte e-mail, découvrir internet, sécurité

Démarches en lignes : France Connect, les impôts, la santé, la banque

Ateliers gratuits

Nicolas DEMAZEILLES
d'Atouts & Compétences
05 46 97 51 42 ou 07 89 08 13 91

 **CONSEILLER NUMERIQUE**
France services

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

Un accompagnement personnalisé et de proximité à travers une ou plusieurs rencontres

Aller vers les jeunes de 12 à 25 ans, les familles et leur entourage, quelles que soient les questions ou les difficultés rencontrées

Gratuit
Et
confidentiel

RDV sur Gémozac
Maison de la Solidarité
les 1er mercredis du mois
de 13h30 à 17h



Le saviez-vous?

La région **NOUVELLE AQUITAINE** tient à rappeler que le service Transport à la demande (TAD) mis en place depuis septembre 2018 est opérationnel sur tout le territoire de la communauté de communes.

Si vous êtes jeunes sans permis ou plus âgés, en manque d'autonomie, le TAD est à votre disposition.

Sous réserve d'un appel téléphonique préalable au **0 970 870 870**, vous pouvez être pris en charge par un transporteur de votre domicile pour être amené une ou deux fois par semaine vers les villes de SAINTES, GÉMOZAC et SAUJON.
Tous les renseignements sur le site : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transport-la-demande>



Au moment où les prix de l'énergie s'emballent, n'oubliez pas que la CDC de Gémozac en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine vous accompagne sur vos questionnements et projets en matière de rénovation énergétique.

Conseils neutres et gratuits pour les particuliers et les petites entreprises !
Contactez le Centre Régional des Énergies Renouvelables au 05.49.08.24.24

**Permanences sur RDV tous les 3ème lundis du mois à la CDC de Gémozac,
32-34 avenue de la Victoire : 16 mai, 20 juin, 18 juillet,
8 août (en remplacement du 15 août), 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre.**



Notre village accompagne la famille de Renée BRISSONNEAU pour fêter **ses 100 ans** le **1er novembre 2021**.



Cérémonie commémorative de l'Armistice du **11 novembre 1918**



Traversée de notre village par cette course cycliste légendaire le **BORDEAUX SAINTES** le **13 mars dernier**.

En raison des mesures sanitaires que tout le monde a subi, la municipalité n'a pu organiser **les vœux de monsieur le maire** en présentiel. Il s'est donc adressé à ses administrés, anciens et nouveaux par le biais d'une vidéo publiée sur la page Facebook « Mairie de Saint André de Lidon » le **24 janvier**. Nous espérons que vous avez pu la regarder !



La Protection Civile est passée en mairie ce **mardi 15 mars** et a chargé les **dons reçus dans notre commune**. Dominique DEWOST, maire adjointe à l'initiative de cette opération et la municipalité tiennent à remercier tous les Lidonnais (ses) qui se sont mobilisés mais aussi celles et ceux des communes avoisinantes qui nous ont rejoints ainsi que le Cabinet Médical de Montpellier de Médillan, et les pharmacies. Les enfants de l'école accompagnés par le directeur, Bastien Tavernier, ont également participé et apporté leurs dons.



Traditionnelle **randonnée de l'Aillet** en ce dimanche **1er mai 2022** après 2 ans d'absence liées à la crise sanitaire. 173 marcheurs alternant marche et pauses roboratives, furent tellement satisfaits qu'ils sont déjà impatients de se retrouver à l'automne, pour la randonnée des Marrons, début octobre.



2ème course cycliste à traverser le bourg et les villages de la commune : les Boucles de Charente Maritime **le samedi 7 mai** vers 15h
Une prime a été attribuée au 1er en tête sur cette photo



1ère journée du tournoi de **Quilles de 7** dimanche 1 er mai au stade municipal sur le terrain de pétanque.



Cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale le **dimanche 8 mai** à 12h devant le Monument aux Morts



Dans le carnet rose des associations de la commune, nous avons le plaisir de vous faire part d'une toute jeune et dynamique petite dernière domiciliée à la mairie de Saint André.
« La Boule Lidonnaise » compte déjà 21 membres dont 7 ont constitué un bureau qui est à votre disposition pour tout renseignement concernant son fonctionnement. Le Président, Serge Disclos, le trésorier Marc Lebas et la secrétaire, Michèle Georgon sont tous les trois lidonnais. Pour constituer des équipes compétitives qui participeront aux tournois locaux dans un premier temps et plus...si faire se peut, elle a pour but d'initier et de perfectionner la pratique de ce sport, qui n'est pas réservé aux jeux de plage et aux retraités et qui est à la portée de toutes les bourses.

Votre cotisation annuelle s'élèvera à **15€ par personne, 25€ pour les couples** et sera **gratuite** pour les enfants.

HIER, COMME AUJOURD'HUI ... la salubrité publique en question !

Le 16 octobre 1846 le Maire de Saint-André, François LEGOIS, publie un arrêté réglementant le dépôt de fumier et d'immondices sur le territoire de la commune.

"Nous, Maire de la commune de Saint-André-de-Lidon, soussigné, vu les lois sur l'organisation judiciaire et sur la police municipale, vu le Code pénal, Considérant que des abus existent dans la commune et compromettent la salubrité publique, Considérant qu'il est du devoir de l'autorité municipale et dans ses attributions, de prescrire toutes les mesures qui peuvent intéresser la santé des habitants"

Arrêtons :

Art. 1 : Il est défendu à toutes personnes de déposer sans nécessité sur les chemins, rues et places publiques de cette commune, des fumiers ou des choses de nature à compromettre la salubrité publique.

Art. 2 : Il est enjoint à tout propriétaire, d'enlever sur le champ, tous les fumiers et immondices déposés sur les chemins, rues et places publiques de cette commune et de les déposer à cent mètres au moins, de toute habitation.

Art. 3 : Tous bestiaux ou animaux morts naturellement seront enfouis à un mètre cinquante centimètres de profondeur dans le terrain du propriétaire ou dans celui désigné par le Maire."

G.TALAZAC





Objectifs atteints pour la saison 2022

La reprise des championnats suite à la crise sanitaire a été l'occasion pour l'Union Sportive Lidonnaise de se fixer des objectifs ambitieux tant sur le plan sportif que sur le fonctionnement global de l'association.

L'effectif séniors s'est enrichi de nombreuses recrues nécessaires à l'accession espérée en troisième division. A ce jour, l'équipe est en tête de son championnat (4ème division) et devrait monter en division supérieure, accession méritée pour le groupe de Romuald AUPAGE qui a su tirer le meilleur de ses hommes. Bravo !!

L'équipe vétérans suit sa route, et, bien que les résultats soient décevants cette saison, l'ambiance et la bonne humeur sont toujours présentes. Il est à noter que notre club est présent depuis de nombreuses années dans cette catégorie alors que les grosses écuries du département (Cozes, Gémozac, Saintes...) y sont absentes. Manu Blanchard peut s'enorgueillir de conserver ses vieux briscards.

L'école de football voit son effectif atteindre les vingt joueurs ; à noter nos deux joueuses assidues (Louison ROUX et Angèle VIAUD). Le groupe est de qualité tant dans l'engagement que dans la technique. Les mardis soir (entraînement) et les samedis après midi sont autant de moments pour se défouler, partager, apprendre et progresser. Les équipes sont engagées en moins de 7 ans (U7) et en moins de 9 ans (U9). De nombreuses demandes se font entendre pour la création d'une équipe U11, mais, à ce jour, faute d'effectifs suffisants (au moins 12 joueurs) et de bénévoles pour encadrer, nous sommes contraints de diriger ces joueurs vers les clubs ayant ces structures.



La levée des contraintes sanitaires a été également l'occasion de reprendre nos manifestations, vitales pour notre budget et attendues par la municipalité. C'est ainsi qu'un loto au profit du Téléthon a eu lieu le 19/03/2022 réunissant près de 150 personnes à la salle des fêtes (avec, hélas, peu de lidonnais présents). Grâce à la générosité des commerçants locaux, le succès a été au rendez vous. Un chèque de 500 € pourra être adressé au Téléthon en fin d'année. Merci aux participants.

Deux stages de football d'une semaine à destination des plus jeunes ont été proposés en février et avril 2022. Une vingtaine d'enfants ont pu améliorer leur technique individuelle sur les matinées et participer à des animations variées les après midi (Vélorail, planète Exotica, Randonnée, Pêche sur l'Estran, VTT, Tennis, Pétanque...) Un grand merci à Emilie et son équipe pour cette initiative qui a permis aux participants de meubler utilement ces périodes de vacances scolaires.



Un concours de pétanque est programmé pour le **21/05/2022** (après midi), **un nouveau loto** au profit de l'École de Football le **11/06/2022** et enfin la reprise de notre traditionnel **repas du 13/07/2022** avec animation et feux d'artifice, de quoi ne pas laisser nos bénévoles chômer.

L'US Lidonnaise aura repris cette saison une activité normale avec succès et tiendra son rang dans la vie communale.

Alors, n'hésitez pas à venir soutenir vos couleurs, à vous investir de quelques façons dans le monde associatif et sportif lidonnais. Il en va de l'animation de notre village, du lien social nécessaire après cet épisode sanitaire, et de la qualité de vie que nous devons apporter notamment à nos plus jeunes.

Bel et long été à tous

Pour l'Union sportive Lidonnaise,
Gaylord RAUTUREAU

Les quilles de sept Lidonnaises

Nouvelle association, nouvelle pratique, le milieu associatif et sportif lidonnais s'enrichit d'un nouveau club avec la création « *des quilles de sept lidonnaises* ».

Cantonnée au nord de la Gironde et au sud de notre département, cette pratique issue des jeux de quilles basques et landaises est assez mal connue et plutôt confidentielle.



Sous l'impulsion d'Emmanuel et Annie BLANCHARD (déjà membres actifs du club de football), un club de quilles a vu le jour en ce début d'année sur notre commune.

Près de trois journées de ce championnat sont programmées à Saint André de Lidon le 01/05/2022, le 12/06/2022 et le 25/06/2022.

En marge de la compétition, ces trois journées permettront à tous de découvrir et s'initier librement à cette pratique grâce à l'aide et aux conseils des licenciés.

Plein d'entrain l'association s'est portée volontaire et a obtenu l'organisation de la finale de ce championnat qui verra, le 24/07/2022, s'affronter les meilleurs du classement sur notre commune.

Tous ces rendez-vous auront lieu au terrain de pétanque (près du stade) les après midi. Pour l'occasion une buvette sera installée. Cette initiative mérite votre curiosité et votre soutien.

Intitulé	Responsable	Missions	Téléphone / Mail
ACCA (Association communale de chasse agréée)	Christophe BOINARD	Organisation de la chasse Education cynégétique des membres Régulation des nuisibles etc	05 46 94 51 32
Amicale de Jorignac	Emmanuel USSEGLIO	Organisation de moments de convivialité et d'entraide entre membres, Organisation ou participation à des évènements sportifs, sociaux ou culturels.	06 74 64 80 45 eusseglio@prolians.eu
Art et Culture de loisirs	Danielle FRISCH	Activité de loisirs artistiques Les Dentellières	05 46 97 13 36 d.frisch@orange.fr
Art'Etude en Saintonge	Christiane YOU	Apprentissage ou perfectionnement du dessin et de la peinture, de toutes les techniques ainsi qu'organisation d'expos	06 82 65 75 76 c.you17@yahoo.fr
Association Sportive Lidonnaise ASL	André MAHET	Pratique de randonnées, découverte de notre campagne, nos villages ou nos villes.	05 46 90 09 89 asclidonnaise@gmail.com
Club Tennis Canoë Kayak Lidonnais	Frédéric PEROT	Pratique du tennis et du canoë kayak	06 50 04 84 72 fredperot@tyahoo.fr
How Do I	Lindsey et Stéphen BURRY	Aide à l'insertion des étrangers Cours d'anglais	05 46 90 11 05 lindsey.burry@wanadoo.fr
La Boule Lidonnaise	Serge DISCLOS	Pratique du jeu de boules	06 64 99 56 11 disclos.serge@bbox.fr
Musée d'Hier et D'Avant-Hier	Gérard TALAZAC	Conservation d'un patrimoine local. Mise en valeur d'objets et vestiges ayant marqué la commune	05 46 90 09 49 gtalazac@orange.fr
Quilles de 7 Lidonnaise	Emmanuel BLANCHARD	Pratique du jeu de quilles de 7 Initiation, Démonstration, Concours	06 99 23 76 48

L'ARCHÉOLOGIE AUX PIEDS DES ÉGLISES



« L'archéologie aux pieds des églises » est une **exposition** conçue et réalisée par le Service d'Archéologie Départemental de la Charente Maritime.

Elle se tiendra du 2 mai au 31 août 2022 dans la salle des Associations.

Le résultat des recherches archéologiques réalisées aux pieds des églises du département et de la nôtre en particulier y sera présenté.

11 Kakemonos expliqueront aux visiteurs en quoi consiste l'archéologie préventive et ses objectifs.

3 vitrines exposeront des objets précieux résultant des fouilles.

Un espace télévision diffusera en boucle la genèse des fouilles.

Des présentoirs proposeront des brochures retraçant l'histoire des principaux sites de fouilles et des panneaux spécifiques à Saint André de Lidon montreront des photos des résultats des fouilles au pied de notre église réalisées durant le premier trimestre 2018.

L'expo sera **libre et gratuite** pendant les heures d'ouverture du secrétariat de mairie (du lundi au vendredi de 13h30 à 18h) et le dimanche matin conjointement à l'ouverture du Musée d'Hier et d'Avant-Hier, pendant la période estivale.

La communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole associée à cet évènement propose à

2 classes de notre école (CM2/CM1-CE2), en alternance avec 2 classes de Jazennes, des ateliers de découverte et d'initiation de l'archéologie

animés par Karine ROBIN, archéologue, médiateur du patrimoine et Benoît HAPIOT, artiste plasticien.

Comment reconstituer la vie quotidienne des hommes ?

2 ateliers interactifs animés en alternance sont proposés aux élèves.

1er atelier : initiation à l'archéologie : - la fouille (les élèves rechercheront des objets dans des bacs à fouilles pour comprendre pourquoi, où, comment et quand fouiller, comment garde t-on une trace) - la post-fouille (trier, nettoyer et restaurer avec des céramiques à reconstituer à partir de tessons)

2ème atelier : - temps de pratique artistique sur la thématique « objet usuel & élément décoratif ». Les enfants repartent avec leur création.



A l'occasion des **JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Les 17 et 18 septembre 2022

Une exposition de cartes postales anciennes de notre commune se tiendra à la Salle des Associations.

Son organisateur, Gérard TALAZAC, Président de l'association du Musée d'Hier et d'Avant-Hier afin de compléter sa collection personnelle est à la recherche de ces cartes postales.

Si vous en possédez et connaissez quelqu'un de votre entourage qui en possède, merci de le contacter au **05 46 90 09 49** ou d'appeler la mairie au **05 46 90 08 15**



Comme chaque année depuis 2016, Dominique DEWOST, maire adjointe, organise une matinée « Nettoyons la Nature » avec le concours des centres LECLERC qui fournissent le matériel.

**Le départ se fera Place du Champ de Foire
Le dimanche 25 septembre à 9h**

Le Repas des Aînés



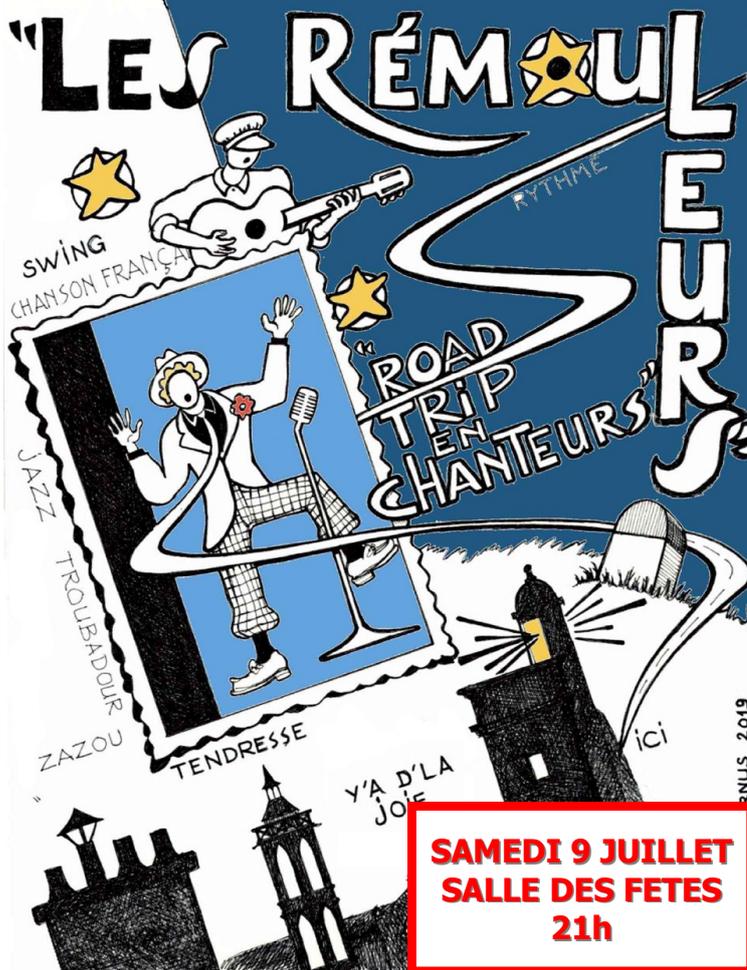
2020
Dernier repas des aînés
avant covid

Dimanche 9 octobre 2022

Salle des Fêtes
À partir de 12h

Repas préparé par
Philippe GAULT Traiteur

et animé par l'équipe
COUCHER DE SOLEIL



Spectacle de chansons, tout public et interactif, de 7 à 120 ans.
Les plus jeunes découvrent un répertoire de chansons
des années 30 à 60 et les anciens le fredonnent avec joie.

Tarifs de location des salles et équipements

Forfait Week-End SALLE DES FÊTES	HIVER du 1er novembre au 31 mars	ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre	Ménage non fait 80€
Habitants de Saint-André	200€	165€	
Hors commune	280€	250€	
Caution	1000€		
EQUIPEMENTS			
TABLE 6 places + 2 bancs = 5€ la table + caution de 50€			
TABLE 12 places + 2 bancs = 7€ la table + caution 50€			



Scène et piste de danse

Cuisine équipée

La location de la Salle des Associations est réservée aux associations

DATES et HORAIRES	Types de manifestation	Lieux	Organisateurs	Renseignements et réservations
5 juin 2022 toute la journée	Brocante Exposition de Peinture (sous tivoli) Travaux des dentellières	Rue de l'église, rue du chanoine Tonnellier, rue des écoles Salle du Conseil	Amicale de Jorignac	eusseaglio@prolians.eu
11 juin 2022 à partir de 19h30	Loto en plein air	Sous tivoli au stade	Union Sportive Lidonnaise USL	Gaylord Rautureau 06 31 66 83 79
12 juin la journée et 25 juin 2022 l'après-midi	Rencontre de Quilles de 7 (initiation possible)	Terrain de boules au stade	Quilles de 7 Lidonnaise	Emmanuel Blanchard 06 99 23 76 48

EXPOSITION PERMANENTE Salle des associations jusqu'au au 31 août 2022 : L'archéologie aux pieds des églises
Venez découvrir les résultats des fouilles au pied de notre église

9 juillet 2022 à partir de 21h	Les Rémouleurs Spectacle musical de 7 à 77 ans	Salle des Fêtes	Nicolas Hanny	Mairie 05 46 90 08 15
13 juillet 2022 à partir de 19h30	Repas champêtre + Animation suivi du Feu d'Artifice + bal	Stade	USL + Mairie	Gaylord Rautureau 06 31 66 83 79
6,20 et 27 juillet 2022	3 journées multi-activités pour les 6-12 ans	Différents lieux en fonction des activités Stade	Mairie	Willy Bony 06 43 66 46 19
24 juillet 2022	Finale du Championnat départemental de Quilles de 7	Terrain de boules au stade	Quilles de 7 Lidonnaise	Emmanuel Blanchard 06 99 23 76 48
30 juillet 2022 à partir de 21h	Cinéma de plein air	Stade	Mairie	05 46 90 08 15
21 août 2022 à partir de 11h30	Pique-Nique bord de Seudre Animations enfants	Bord de Seudre au pont	Mairie	05 46 90 08 15
28 août 2022	Concert Chœur Boala	Eglise au profit du Burkina Faso	Mairie	05 46 90 08 15
11 septembre	Brocante Exposition de Peinture (sous tivoli)	Rue de l'église, rue du chanoine Tonnellier, rue des écoles	Amicale de Jorignac	eusseaglio@prolians.eu
17 et 18 septembre 2022 journées entières	Journées du Patrimoine Expo de cartes postales anciennes de Saint André	Salle des Associations	Association du Musée d'Hier et d'Avant-Hier	Gérard Talazac 05 46 90 09 49 Roland CHEVALLIER 06 31 41 88 11
25 septembre 2022 de 9h à 12h	Opération « Nettoyons la Nature »	Le long des chemins communaux	Dominique Dewost	06 11 81 38 84
9 octobre 2022	Repas des aînés	Salle des Fêtes	Mairie	05 46 90 08 15
15 octobre 2022	Concours de Belote	Salle des Fêtes	Union Sportive Lidonnaise USL	Gaylord Rautureau 06 31 66 83 79
16 octobre 2022	Randonnée de l'automne (marrons)	Parcours donné au départ	Association Sportive Lidonnaise	André Mahet 05 46 90 09 89

A VENIR plus tard.. La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918,
Le Marché de Noël le 4 décembre avec un **forum des associations** pour vous permettre de rencontrer tous les acteurs locaux et **une bourse aux jouets** pour préparer le Noël des petits !
Organisés par les commerçants du bourg !
Nous vous en dirons plus dans notre bulletin automne-hiver à sortir vers le 15 octobre

